SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

Tillé, le mardi 10 novembre 2026

Objet : **Convocation à la Commission Attribution-Travaux, Aides et Services aux collectivités**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que la **Commission « *Attribution-Travaux, Aides et Services au collectivités* »** se réunira le :

Jeudi 19 novembre 2026
de 10h00 à 12h00
au siège du SE 60
9164, Avenue des Censives – 60000 TILLÉ

Cette réunion sera l'occasion de valider les **dossiers travaux** en attente.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette réunion, **en présentiel ou en visioconférence** (lien dans le courriel d'invitation).

En vertu de l'article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 432-12 du Code pénal, **les élus intéressés à l'affaire (conflit d'intérêts) qui fait l'objet d'un avis de la commission, soit en leur nom personnel, soit comme mandataires, doivent le signaler au service Assemblées et s'abstenir de participer aux débats**. En cas de doute, je vous invite à consulter le référent déontologue à l'adresse suivante : referent.deontologue@cdg60.com .

Enfin, je vous informe que **la réunion fera l'objet d'un enregistrement audio afin de procéder à la rédaction du compte rendu.**

Dans l'hypothèse où vous ne pourriez être présent, merci d'avertir Alexandre DESESSART, Chargé des Assemblées, par courriel (a.desessart@se60.fr) ou par téléphone (03.44.48.32.82).

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président

Éric GUÉRIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE